



La plus grande forêt des Alpes en partage

Forêt de la Grande Chartreuse

Cérémonie de labellisation Forêt d'Exception®

13 février 2015

Musée de la Grande Chartreuse, Isère



La Grande Chartreuse reçoit le label Forêt d'Exception® La plus grande forêt des Alpes en partage

Le 13 février 2015, la forêt de la Grande Chartreuse recevra le label national Forêt d'Exception®. Ce label récompense l'important travail de concertation mené autour de la gestion de ce territoire unique. Troisième forêt française à être ainsi reconnue, la forêt de la Grande Chartreuse succède à ceux de Fontainebleau et Verdun, labellisés respectivement en 2013 et 2014.



L'édification du monastère des Chartreux s'est déroulée tout au long du XII^e siècle.

C'est dans le vallon du monastère de la Grande Chartreuse, témoin de l'histoire des lieux, que le label Forêt d'Exception® sera officiellement délivré par Pascal Viné, directeur général de l'Office national des forêts, en présence de Richard Samuel, préfet de l'Isère, Eliane Giraud, présidente du parc naturel régional de Chartreuse, sénatrice et vice-présidente de la région Rhône-Alpes, Alain Cottalorda, président du conseil général de l'Isère et Michèle Prats et Paul Arnould, respectivement présidente et représentant du comité national d'orientation Forêt d'Exception®.

Entre production, biodiversité et loisirs

Ses 8 500 hectares en font la plus grande forêt domaniale des Alpes. Elle constitue le cœur sylvestre du parc naturel régional, dont elle couvre 11 % de la surface. Pourvoyeuse de bois de grande qualité, la forêt de la Grande Chartreuse s'inscrit au cœur de l'économie locale. D'une très grande richesse faunistique et floristique, elle offre en même temps un écrin de verdure aux habitants des agglomérations voisines. Et c'est un haut lieu de mémoire et d'histoire, étroitement lié à l'ordre des Chartreux. Ce dernier a façonné la géographie des lieux et initié le développement de ce massif exceptionnel.

Construire en innovant

En choisissant la démarche «Forêt d'exception®», les quatre principaux partenaires du projet (l'ONF, le conseil général de l'Isère, le parc naturel régional de la Chartreuse et l'État) ont souhaité mettre en place une réflexion approfondie sur les différentes fonctions de la forêt et ses influences sur les écosystèmes. «*Ce travail commun entrepris depuis bientôt trois ans nous a d'abord permis de construire un véritable dialogue, en abordant tous les sujets*», retient Eliane Giraud. L'objectif est aujourd'hui de faire de cette forêt un laboratoire vivant où explorer et expérimenter des actions innovantes afin de faire évoluer les objectifs et les méthodes de gestion des forêts du massif de la Chartreuse.

Mieux connaître et partager les richesses de la forêt

Grâce au travail entre l'ONF et ses partenaires, les premières démarches concrètes ont pu être mises en œuvre : le patrimoine archéologique et historique a été inventorié, une étude socio-ethnologique sur les perceptions de la forêt par les habitants du massif a été effectuée, des sites majeurs à réaménager pour l'accueil du public ont été identifiés. Attribué pour 5 ans, le label va permettre de renforcer la dynamique positive qui s'est créée entre les partenaires du projet... Pour valoriser encore mieux ce patrimoine remarquable et le transmettre aux générations futures.



Sommaire

Le label Forêt d'Exception® : une démarche nationale	4
Un label intégré au projet forestier du territoire	5
Une importante richesse faunistique et floristique	7
Les Chartreux à l'origine de la valorisation du massif	9
Une forêt toujours très active	11

Le label Forêt d'Exception® : une démarche nationale

La charte nationale Forêt d'Exception® développe des valeurs au cœur du développement durable. 18 forêts sont engagées dans cette démarche Forêt d'Exception®.

Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions (économique, sociale et environnementale) ont conduit l'Office national des forêts à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires du territoire associé à une forêt domaniale.

Le label Forêt d'Exception® distingue l'excellence de la gestion de ces forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur. A ce jour, 18 forêts sont engagées dans le réseau Forêt d'Exception®.

Une initiative locale concertée

La création d'un comité de pilotage local Forêt d'Exception®, présidé par un élu, constitue la première étape vers la labellisation. Les membres, comprenant à la fois collectivités locales, institutionnels et associations, fixent les grands objectifs de leur travail collectif. Ils établissent ensuite un programme d'actions au bénéfice de la forêt et ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt concernée.

Sur la base d'un dossier de candidature, le label est attribué pour une période renouvelable de 5 ans, par un comité national d'orientation composé de représentants des ministères de l'agriculture et de l'écologie et d'experts qualifiés en aménagement des territoires, en environnement, culture et tourisme.

Le label Forêt d'Exception® consacre à la fois la qualité du site forestier, l'exemplarité de sa gestion et des partenariats engagés.



Le label Forêt d'Exception® en bref

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle s'est concrétisée avec un label de reconnaissance Forêt d'Exception®.

18 forêts sont aujourd'hui candidates, parmi lesquelles les prestigieuses forêts de Tronçais ou de la montagne de Reims.

Un label intégré au projet forestier du territoire

Complémentaire d'autres projets de valorisation des territoires, la démarche «Forêt d'Exception®» est portée dans le massif de la Grande Chartreuse par des acteurs locaux dynamiques, qui souhaitent mettre en place un espace de gestion concertée autour de cette forêt remarquable.

La démarche «Forêt d'Exception®» s'insère dans un territoire volontaire et déjà porteur de plusieurs projets référents et innovants dans le domaine forestier : la charte forestière de territoire, volet forestier de la charte du parc naturel régional de Chartreuse, la demande de reconnaissance en AOC pour les Bois de Chartreuse ou les contrats Natura 2000.

Un outil de concertation et de gestion partagée

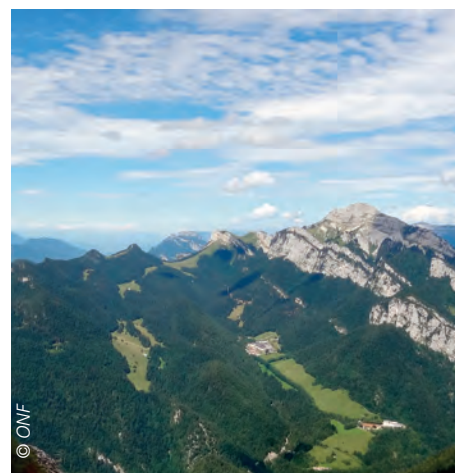
Complémentaire des autres projets déjà engagés, inscrite dans la nouvelle charte forestière de territoire, la démarche «Forêt d'exception®» offre aux acteurs locaux un outil de concertation et de gestion partagée sur un espace traditionnellement pris en charge par l'ONF seul. Mis en place en 2009, le comité de pilotage a été ouvert à un grand nombre de participants. Il est présidé depuis sa création par le parc naturel régional de Chartreuse, afin d'inscrire la forêt dans une dynamique territoriale forte. Au centre des multiples enjeux liés à la forêt, l'ONF anime, avec l'appui du parc, cette réflexion partenariale, à laquelle participent en particulier le conseil général et l'État, aux côtés des associations, des élus, ou des gestionnaires d'espaces protégés.

Révéler et faire vivre une identité «Forêt de la Grande Chartreuse»

Les réflexions menées au sein du comité de pilotage ont permis de définir les grands enjeux auxquels la démarche doit s'intéresser. Parmi ceux-ci : révéler, partager et faire vivre une identité «Forêt de la Grande Chartreuse». La prise en compte de cet enjeu s'est notamment traduite par la réalisation d'une étude socio-ethnologique sur les perceptions de la forêt par les «intimes» du massif (grands témoins et habitants) et par la production d'un film artistique sur les traces des chartreux dans le paysage actuel.

Le bois, un patrimoine pas comme les autres

Évaluer et contribuer à une ressource en bois de qualité, assurer le renouvellement de la forêt dans le respect de l'esprit des lieux constituent un des enjeux de la démarche Forêt d'exception. C'est pourquoi le comité de pilotage soutient la reconnaissance de l'AOC



13 communes de situation se partagent la forêt de la Grande Chartreuse

Le vallon : haut lieu d'une gestion multifonctionnelle exemplaire

Le vallon du monastère de la Grande Chartreuse, haut lieu symbolique et identitaire de la forêt domaniale, génère une problématique inédite de gestion multifonctionnelle d'une forêt : en plus des trois fonctions de base de la gestion forestière durable (sociale, économique et écologique), la gestion doit ici prendre en compte la dimension spirituelle et symbolique des lieux. Il s'agit de respecter l'isolement et le besoin de silence des moines, ainsi que les attentes du grand public en quête de quiétude et de ressourcement.

Cet espace fait l'objet d'une importante réflexion dans le cadre du label «Forêt d'Exception®».

Bois de Chartreuse, l'un des outils susceptibles de répondre à cet enjeu. L'ONF s'est, par exemple, particulièrement impliqué dans la mise en place de la traçabilité, outil indispensable à la garantie de l'origine.

Prendre en compte tous les patrimoines

Troisième enjeu détecté : la nécessité de conforter et d'harmoniser la dimension multifonctionnelle de la gestion forestière de montagne en renforçant la prise en compte de tous les patrimoines, tant historique, culturel que naturel ou économique. Un travail d'inventaire du patrimoine historique et culturel a été effectué et les premiers travaux de restauration du patrimoine bâti ont commencé.



Le comité de pilotage Forêt d'exception soutient la demande d'une AOC Bois de chartreuse

Répondre aux besoins de nature des populations urbaines

Véritable objet de consommation de sports de pleine nature pour les habitants des villes situées aux portes du massif, la forêt domaniale de Grande Chartreuse tente de satisfaire les besoins d'évasion des populations urbaines tout en conciliant ses autres fonctions. Répondre à cette demande sociale forte constitue le quatrième enjeu relevé par le comité de pilotage. Un schéma d'accueil du public est en cours de finalisation. Il vise à mieux développer, canaliser et sensibiliser le public aux grands enjeux forestiers. Des outils pédagogiques comme le martelloscope offriront des lieux d'échanges et d'explication grandeur nature au grand public et aux écoliers. D'autres outils feront appel aux nouvelles technologies pour faire découvrir la gestion forestière à travers énigmes et scénarios d'enquête.

Une importante richesse faunistique et floristique

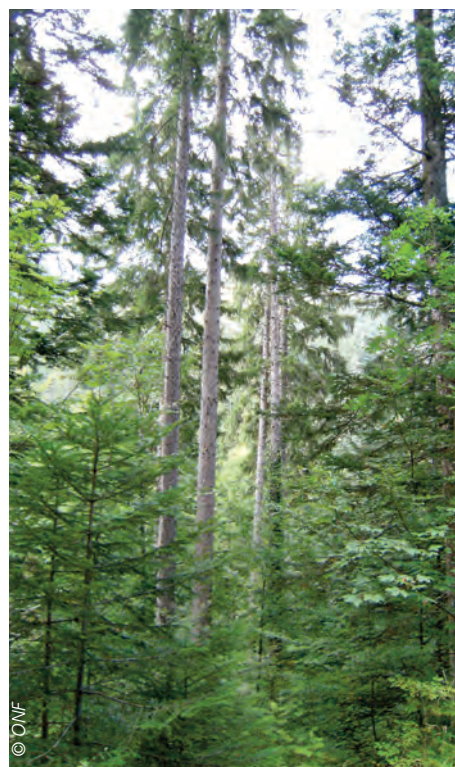
La forêt domaniale de Grande Chartreuse, la plus grande forêt domaniale des Alpes, s'étend sur près de 8 500 ha. Elle se situe au cœur du parc naturel régional de Chartreuse dont elle couvre 11 % de la surface. Cette forêt de montagne est remarquable par la diversité de ses paysages, de sa flore et de sa faune.

Située sur un bastion calcaire entre 450 et 2 060 mètres d'altitude, la forêt domaniale de la Grande Chartreuse regroupe en une même entité des cours d'eau, des forêts, des pâturages, des pelouses sèches, des prairies alpines, des zones d'éboulis et des falaises. Aux chênes pubescents et aux chênaies à charmes des étages inférieurs succèdent un peu plus haut des hêtres, des hêtraies sapinières ainsi que des feuillus tels que des érables. Plus en hauteur, épicéas puis pins à crochet dominant.

Une forêt de contraste

Les ambiances paysagères y sont très contrastées. La futaie jardinée de sapins, d'épicéas et de hêtres baigne dans une ambiance très forestière. Les éclaircies réalisées par les forestiers ont permis de varier les luminosités et de faire apparaître une diversité de milieux : sous-bois dense, hautes futaies, trouées de régénération, mélange feuillus/résineux. La multiplicité des altitudes, des expositions et des sols explique en partie la très grande biodiversité présente dans cette forêt.

Caractéristiques des forêts anciennes, des secteurs froids, des zones d'éboulis et de rochers, des dalles calcaires d'altitude, ou des atmosphères humides, certaines espèces sont considérées comme typiques de la Grande Chartreuse. Le lichen pulmonaire, espèce sensible à la pollution atmosphérique, en fait partie.



La forêt offre plusieurs ambiances (ici, une futaie jardinée)

Des espèces végétales rares



Utilisée en tisane, la vulnérable des Chartreux est l'une des plantes emblématique du massif

La forêt recèle plus de seize espèces dites rares. Parmi elles : le sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) ou la vulnérable des Chartreux (*Hypericum nummularium*), très odorante, traditionnellement utilisée en tisane. Le pastoralisme et l'ouverture des milieux a permis de compléter ce panel déjà riche avec de nouvelles associations végétales. Puis, suite au recul des pâturages et aux dynamiques de végétation, des landes à vacciniées, rhododendron ou genévrier se sont mises en place.

Une faune étonnante

La quiétude des espaces a également favorisé le développement de la faune : des espèces sensibles comme les petites chouettes (chevêchette, tengmalm) et les galliformes de montagne (gélinotte

Dossier de presse

13 février 2015

des bois, tétaras lyre) s'y maintiennent. La Grande Chartreuse est par ailleurs fière d'abriter la quasi-totalité des grands mammifères de montagne de l'Europe occidentale. Héritages d'une bonne gestion cynégétique et d'une persévérance des chasseurs et des forestiers, les populations de chamois, chevreuil, cerf élaphe, mouflon et sanglier ont pu être maintenues, restaurées voire installées sur le massif domanial. La récente réintroduction du bouquetin, espèce rupestre qui colonise depuis quelques années les hauts de Chartreuse, complète le tableau. Concernant les grands carnivores, seul le lynx d'Europe est présent aujourd'hui.

L'atout d'une végétation luxuriante

Ce potentiel d'accueil, la Chartreuse le doit à son climat particulièrement humide, offrant les conditions au développement d'une végétation luxuriante, marquée par les mégaphorbiaies, protectrices pour la grande faune. La ronce, espèce recherchée par les grands ongulés, est également particulièrement abondante sur les bons sols. Le forêt compte également des framboisiers, des graminées diverses, des épilobes, et autant d'autres plantes recherchées par les animaux.



La chouette chevêchette fait partie des espèces sensibles qui s'épanouissent dans la forêt de la Grande Chartreuse

Un équilibre sylvo-cynégétique complexe

Aujourd'hui importantes, les populations de grands ongulés posent le problème de l'équilibre entre la pérennité des effectifs et les objectifs sylvicoles de renouvellement des peuplements.

En Chartreuse, les dégâts concernant essentiellement le sapin, l'érable et le frêne, sont causés par les cerfs et les chevreuils mais également par le mouflon et le chamois dans leurs zones d'hivernage.

Les Chartreux à l'origine de la valorisation du massif

La forêt de la Grande Chartreuse doit à l'ordre des Chartreux une partie de son histoire ainsi que son essor économique. Ce sont les moines qui y ont développé une industrie métallurgique, favorisé l'exploitation des bois et initié le pastoralisme.

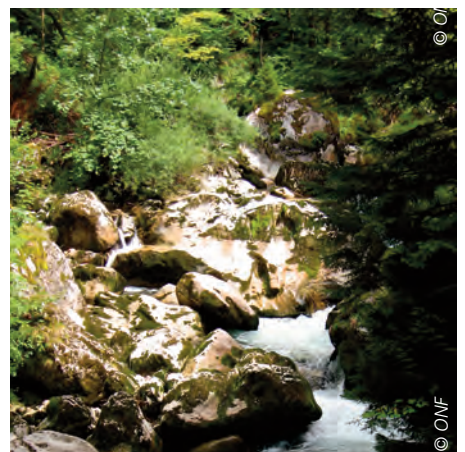
C'est à la fin du 11^e siècle que Saint-Bruno crée l'ordre des Chartreux. Cette congrégation religieuse, qui donnera son nom au massif, participe au développement économique de la forêt. Les activités métallurgiques font la grandeur de l'Ordre jusqu'au XVIII^e siècle : un minerai de fer de qualité est présent en abondance dans la montagne, les forêts fournissent aux moines des ressources en combustible tandis que les cours d'eau des montagnes qui les traversent leur apportent une inépuisable puissance motrice.



Le massif a compté jusqu'à 150 chartreuses (ici, celle de Valbonne)

Des bois sélectionnés par la marine royale

Utilisé pour les usages locaux ainsi que pour la fabrication du charbon, le bois du domaine des Chartreux acquiert ses lettres de noblesse au XVIII^e siècle. La marine royale y sélectionne des arbres pour constituer la mâture des vaisseaux de sa flotte. Ce bois de construction en sapin et épicéa acquiert sa réputation grâce à ses propriétés exceptionnelles : rectitude, dimensions et robustesse hors normes. Sylviculteurs, bûcherons, débardeurs, scieurs, charpentiers et architectes développent des savoir-faire spécifiques aux grands sapins et épicéas et aux sciages de grandes dimensions. Autour des bois de Chartreuse, les habitants construisent une véritable « culture-bois ». Les sciages de grandes dimensions se retrouvent dans l'architecture chartrousine.



Les moines se sont servis de la force des cours d'eau pour développer la métallurgie

Les débuts du pastoralisme

Les Chartreux sont également à l'origine des débuts de l'activité agricole sur le massif. C'est à la suite de leur arrivée que le pastoralisme commence réellement à se développer. Vers la fin du XVI^e siècle, le cheptel cartusien est essentiellement composé de caprins et de bovins. À la période d'estive, les troupeaux, confiés aux religieux puis à des bergers, pâturent les prairies et les alpages. Fromages et beurre sont produits sur place. Les troupeaux de chèvres et de moutons occasionnant de nombreux dégâts sur la végétation, l'élevage caprin et ovin diminue au cours des XVIII^e et XIX^e siècles au profit des vaches laitières.

Aujourd'hui, les alpages de la Grande Chartreuse, du Charmant Som, du Grand Som, de la Grande Sûre et des Hauts de Chartreuse sont pâturés soit par des bovins soit par des ovins.

900 ans d'une gestion dynamique et conservatrice de la forêt

S'ils ont pratiqué parfois des coupes rases dans les taillis et les futaies pour favoriser le hêtre, les Chartreux géraient leur forêt de façon très conservatrice. Cela leur a valu d'être exemptés des contraintes de gestion de l'ordonnance de Colbert de 1669.



Dossier de presse

13 février 2015

Une des premières séries artistiques

En 1724, la zone située autour du monastère de la Grande Chartreuse est mise en quart de réserve par le grand Maître de la Réformation. Un classement original voit le jour le 6 juin 1857 par décret impérial de Napoléon III : une zone boisée d'environ 122 ha est mise en réserve dans le souci du maintien de la qualité artistique de la forêt. Cette série artistique dite du « polygone » présente le même statut que la série Barbizon à Fontainebleau et serait la première à avoir bénéficié de ce classement original.



Dossier de presse

13 février 2015

Une forêt toujours très active

Qu'il s'agisse de la production de bois ou du pastoralisme, l'héritage des Chartreux reste vivant. La forêt domaniale de Grande Chartreuse doit aujourd'hui concilier son histoire, son activité économique et ses fonctions récréatives.

L'héritage des Chartreux a laissé des traces indéniables. Aujourd'hui encore, la forêt de la Grande Chartreuse continue de produire un bois réputé pour sa qualité. C'est bien pour faire reconnaître cette spécificité que le comité de pilotage Forêt d'Exception® soutient la demande de reconnaissance en AOC des bois de Chartreuse.

Une bonne moitié de la forêt exploitée régulièrement

Concrètement, un peu plus de la moitié de la forêt domaniale (4 816 ha sur 8 466) est exploitée régulièrement. Environ 10 000 m³ de bois y sont mobilisés chaque année. Essentiellement destinés aux scieries locales, ces bois sont à la base d'une activité économique non négligeable, source d'un nombre important d'emplois sur le territoire.

22 % de la forêt pâturés

Le pastoralisme est toujours aussi présent. Depuis 1992, « l'Association des agriculteurs de Chartreuse (AAC) » rassemble les 400 exploitants installés sur le territoire. Son objectif : réfléchir au maintien et au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et économiquement viable puis en faire la promotion. Les pâturages représentent aujourd'hui 1833 ha de la forêt domaniale soit 22 % de la surface totale.



10 000 m³ de bois sont mobilisés chaque année dans la forêt de la Grande Chartreuse

Une forêt aux portes des villes

Au côté de ces activités économiques traditionnelles, se développe le tourisme. Écrin de nature préservé par les Chartreux et leurs successeurs, la forêt se trouve aux portes des agglomérations grenobloise (400 000 habitants) et chambérienne (100 000 habitants), et à moins d'une heure de Lyon (1 million d'habitants). Le caractère périurbain du massif de la Chartreuse est marqué.

320 000 visiteurs par an

Environ 320 000 visiteurs se rendent chaque année en forêt de la Grande Chartreuse. Il s'agit essentiellement d'un public de proximité qui vient sur le massif pour se ressourcer ou pratiquer des activités de pleine nature. Le bassin de population est l'un des plus sportifs de l'hexagone. Les promeneurs recherchent des terrains de jeux et de loisirs, pour investir des espaces physiquement et affectivement.



Aux portes de plusieurs grandes villes, le massif de la chartreuse attire des visiteurs en quête de nature